

N/REF : 27/06/2024 11H39 C:263832 I:33807
V/REF : APPEL TEL DE MR VINCENT
V/Appel du Jeudi 27/06/2024 a 11H39

MONSIEUR VINCENT MICHEL

**18 RUE GARIBALDI
38600 FONTAINE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 30 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 18 RUE GARIBALDI - IMMEUBLE LES PYRAMIDES - FONTAINE
SUR PLACE MONSIEUR VINCENT MICHEL AU 04 76 27 48 97

MOTIF : INTERVENIR POUR LE DEBOUCHAGE DE L'ECOULEMENT CUISINE /SALLE DE BAIN

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 27/06/2024 A 14H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE L'ECOULEMENT CUISINE - SALLE DE BAIN
VERIFICATION DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 10,00%	17,69
TOTAL T.T.C.En EURO	194,59

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN